

Leçon de guerre économique : l'agriculture au premier rang

Près de quatre mois après le déclenchement du conflit entre l'Ukraine et la Russie, le premier bilan des sanctions économiques prises à l'encontre de la Russie atteste d'un résultat fort contrasté par rapport aux effets escomptés. Du conflit réellement mené sur le front du Donbass aux conséquences multiples sur le monde, la guerre économique reste un art délicat à maîtriser.

À l'annonce du déclenchement du conflit, les lieux de confrontations avaient rapidement été annoncés par les pays occidentaux. Au déploiement militaire russe sur le sol ukrainien, l'Europe et les Etats-Unis répondraient par un paquet étoffé de sanctions visant à faire plier économiquement la Russie. Gel des avoirs russes à l'étranger, interdiction d'importation de matières premières, rupture d'accès des banques russes au système international de paiement SWIFT... ce sont au total près de 6 paquets de sanctions qui ont été adoptés par l'Union des 27 depuis le mois de février 2022, auquel on peut rajouter depuis le 20 juin le prolongement des sanctions de 2014 liées à l'annexion de la Crimée par la Russie.

Des sanctions utiles ou futiles ?

Pourtant, le premier bilan de ces sanctions, en particulier du côté des pays européens, ne fait pas foncièrement état d'une franche réussite. Premier constat, les premiers wagons de sanctions ont davantage eu une portée symbolique que réellement contraignante pour l'économie russe, le principal moteur de liquidité du pays étant dépendant des exportations de combustibles minéraux et ces dernières n'ayant que réellement été affectées à partir du 6ème paquet de sanctions adopté le 3 juin 2022. Ce sont désormais près de 60 % des combustibles minéraux importés par l'Union européenne en provenance de la Russie qui sont sous le coup d'une interdiction ou d'un quota d'importations¹. Un délai relativement long, stratégiquement pour laisser du temps aux pays membres d'élaborer un plan de substitution et de sauvegarde énergétique, mais contribuant ainsi à continuer d'alimenter les recettes du Kremlin et l'effort de guerre russe.

Profitant aussi de l'envolée des prix occasionnée par la crise et la pénurie d'énergie dans l'Union européenne, les recettes d'exportations de la Russie en gaz et pétrole à destination de l'Europe ont atteint un niveau record de 57 milliards d'euros sur le cumul des mois de janvier à avril 2022, soit le double des recettes réalisées sur la même période en 2021 (source : Eurostat). La Russie a donc réalisé plus de la moitié de ses recettes annuelles de combustibles minéraux habituellement expédiées vers l'Union européenne en l'espace de 4 mois, lui laissant une manne financière confortable, doublée d'un laps de temps suffisant pour contourner les sanctions ou mettre en place des circuits de livraison auprès d'autres partenaires commerciaux.



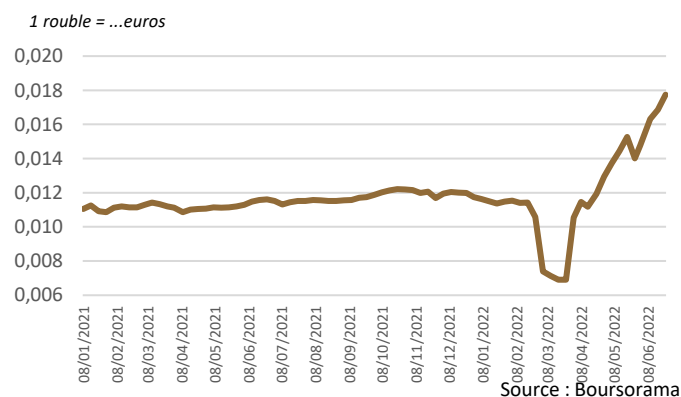
Quentin MATHIEU
Responsable Économie
Direction Compétitivité et Transition écologique

Second constat, la tentative de guerre monétaire menée sur le rouble n'a eu qu'un effet transitoire sur la Russie et sa monnaie, contrecarrée par la réactivité de la Banque centrale de la Fédération de Russie. Après une dépréciation de plus de 50% de la devise russe au mois de mars 2022, provoquée par les sanctions occidentales (gel des avoirs détenus à l'étranger par la Banque centrale Russe, entraves aux échanges) et visant à générer une fuite des capitaux, un effondrement du rouble et donc de la croissance économique russe, les autorités monétaires russes ont su rapidement réagir. En opérant à un contrôle strict des achats et des sorties de devises étrangères, et à un relèvement drastique des taux d'intérêt directeurs à hauteur de 20 % (ramenés depuis juin 2022 au niveau d'avant-guerre, soit 9,5 %), la valeur du rouble a rapidement retrouvé son niveau d'équilibre et se retrouve même sur une trajectoire d'appréciation historiquement élevée (graphique 1). Le risque de défaut de paiement annoncé de la Russie semble donc s'éloigner pour le moment.

L'arme alimentaire toujours d'actualité

Enfin, troisième et dernier constat, la Russie va probablement renforcer son *soft-power* alimentaire, en procédant en quelque sorte à une « russification » (ou à l'inverse « désoccidentalisation ») des céréales circulant dans les échanges mondiaux², tout en portant un coup significatif à la place de l'Ukraine dans les échanges mondiaux.

Graphique 1 : Taux de change du rouble en euros



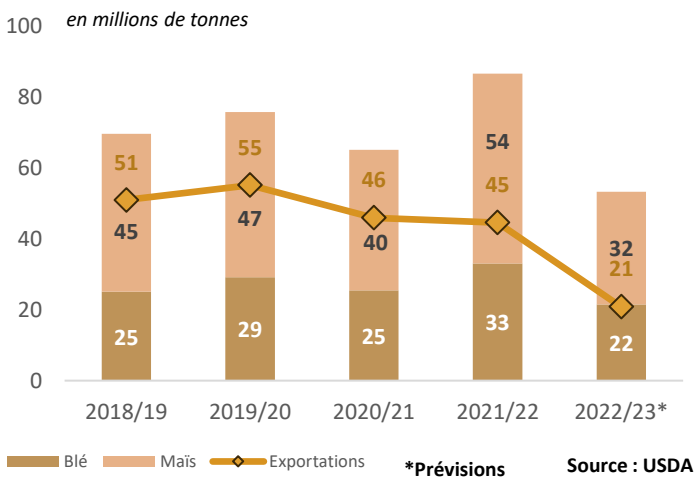
1 Voir notamment le billet de blog du CEPII : *Sanctions commerciales contre la Russie : où en est l'UE après 100 jours de guerre ?* lien : <http://www.cepii.fr/BLOG/bi/post.asp?IDcommuniqu=939>

2 Thierry Pouch, *Sur la voie d'une russification des marchés agricoles*, Congrès de l'Union nationale des producteurs de pommes de terre (UNPT), 8 juin 2022.

(suite) Leçon de guerre économique : l'agriculture au premier rang

D'après le dernier rapport de l'USDA sur le marché mondial des grains³, la Russie renouerait avec une récolte de blé tendre de 80 millions de tonnes et un potentiel exportateur de 50 millions de tonnes pour la campagne 2022/2023, ce qui la positionnerait comme détentrice de 20 % des exportations mondiales de blé contre 15 % en 2021/2022. L'Ukraine quant à elle passerait d'une part de marché de 10 % à 5 % du marché mondial du blé tendre, avec une perte cumulée de -30 % de sa production et de -50 % de ses exportations de céréales (graphique 2). Si l'on se projette à un horizon de moyen-long terme, la perspective de voir la Russie annexer le territoire actuellement occupée par ses armées, soit une ligne de crête allant de l'Oblast de Kharkiv jusqu'à celui de Kherson, lui permettrait de d'acquérir 37 % du potentiel de production de blé ukrainien⁴, soit l'équivalent de 12 millions de tonnes supplémentaires de blé et portant ainsi hypothétiquement son potentiel de part de marché à 25 % sur les exportations mondiales de blé.

Graphique 2 : Exportations de blé et de maïs Ukrainiens

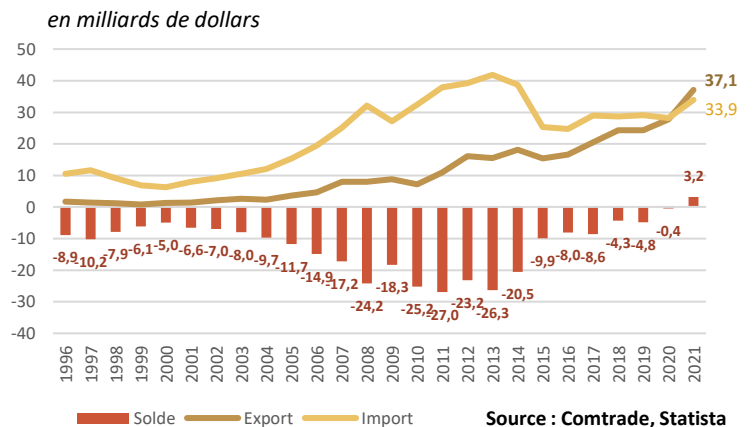


Cette capacité de renforcement d'un *soft-power* alimentaire à l'exportation s'accompagne aussi du recouvrement d'une certaine autonomie alimentaire. Impulsée depuis le début des années 2000, accélérée par l'embargo russe sur les produits alimentaires européennes depuis 2014, la capacité d'autonomie alimentaire russe se matérialise par une couverture accrue des besoins alimentaires nationaux (100 % sur les céréales et quasiment 100 % sur la volaille, la viande porcine et les œufs par exemple) et une balance commerciale agroalimentaire pour la première fois excédentaire en 2021, à la faveur de prix mondiaux élevés sur la même période (graphique 3).

Les 3 axes militaro-alimentaires

Une victoire évidente donc quant à la capacité de l'état Russe à s'appuyer sur les trois volets des liens entre militaire et alimentaire selon Pierre Blanc⁵ :

Graphique 3 : Balance commerciale agroalimentaire Russe



- L'alimentaire pour le militaire au regard de la couverture des besoins de son armée et de sa population ;
- Le militaire pour l'alimentaire quant à cette perspective d'expansion territoriale sur des terres fertiles ;
- Le militaire par l'alimentaire quant à l'affaiblissement de l'Ukraine et au pouvoir d'influence accentué sur les pays vulnérables aux importations alimentaires des pays de la Mer Noire.

Ce dernier point nous ramène à la stratégie d'encerclement entreprise par les États-Unis via l'aide alimentaire durant la Guerre Froide, avec un soutien accru aux pays frontaliers de l'URSS ou de ses alliés.

De la même façon, la stratégie russe semble s'orienter vers un élargissement de sa zone d'influence via l'agriculture et l'alimentaire, en proposant d'établir un « rideau de fer alimentaire » pour endiguer toutes velléités des pays dépendants à leurs importations de prendre partie en faveur des rivaux occidentaux, et de pousser progressivement les céréales alimentaires occidentales vers la sortie.

Pour autant, ces éléments ne signifient pas que la Russie ait réussi à sortir vainqueur de ce premier round : la stratégie militaire sur le terrain ukrainien est un échec, son économie est durablement affectée par une inflation sous-jacente, le pouvoir d'achat de la population russe est fortement amputé et voit une dégradation de la qualité des produits disponibles avec le retrait des entreprises occidentales, et le pays fait face à des pénuries multiples, notamment en matière de produits technologiques.

Reste que la guerre économique menée occasionne des dégâts collatéraux de chaque côté des parties prenantes, et que la Russie semble mieux avoir appréhendé le conflit économique que la guerre armée, notamment en prenant appui sur son potentiel agricole. A charge pour l'Europe de prendre acte, non seulement en continuant d'investir sur sa souveraineté alimentaire, mais sans laisser le monopole du blé mondial à son voisin belligérant de l'Est, telle que recommandé par exemple dans l'initiative FARM⁶.

3 <https://www.fas.usda.gov/data/grain-world-markets-and-trade>
 4 Cette zone représente également 19 % de la production ukrainienne de colza, 25 % de la production d'orge, 33 % de la production de tournesol et moins de 10 % de la production de maïs.
 5 Pierre Blanc (2022), *Nourrir la puissance : l'alimentation au prisme de la géopolitique*, Le Démiéter 2022, p.25-39.

6 <https://agriculture.gouv.fr/securite-alimentaire-mise-en-oeuvre-de-linitiative-farm>

Inflation alimentaire et comportement des consommateurs

La hausse générale des prix et plus spécifiquement de l'alimentation continue d'accélérer au deuxième trimestre 2022, avec une hausse de respectivement +5,8 % et de +4,2 % pour l'économie française (sources : Commission européenne et Insee). Le panier alimentaire des ménages français risque donc de fortement se modifier pour l'année en cours.

Les dernières prévisions effectuées par différents organismes de recherche confirment que le premier semestre 2022 ne correspond qu'aux prémices de l'inflation à venir. Les estimations des équipes de recherche économique du CIC projettent que la hausse des prix de la zone Euro atteindrait son pic au mois de juillet à +9 %, avec une décroissance progressive jusqu'au début de l'année 2023. Si cette trajectoire serait principalement impulsée par l'évolution du prix de l'énergie, l'alimentation apparaît dans ces projections comme la seconde composante explicative de cette tendance. Le pic du prix des produits alimentaires serait pour sa part atteint à l'automne 2022, et connaîtrait un ralentissement marqué qu'à partir du second trimestre 2023. **Par ailleurs, une étude des équipes économiques d'Allianz Research a évalué l'inflation alimentaire sur l'année 2022 à un niveau minimum de 8,2 % pour la France, soit un surcoût par consommateur français de 223€ sur son budget alimentaire annuel¹.**

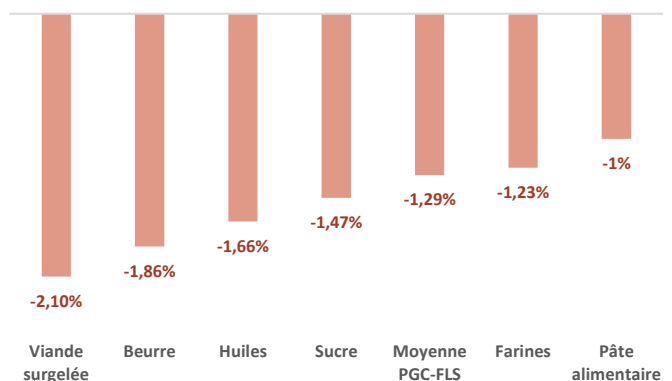
Des projections relativement conformes avec la réalité actuelle des rayons. Le suivi des prix alimentaires effectué par le panéliste IRI confirmait pour le mois de mai 2022 une hausse de +3,81 % sur le total du périmètre hyper et supermarché. Pour l'heure, ce sont les produits alimentaires premiers prix (+8 %) et marques de distributeurs (+5,21 %) qui tirent le prix du panier alimentaire à la hausse, les marques nationales étant encore sur un rattrapage plus progressif (+3,16 %). Ces variations de prix commencent d'ores et déjà à avoir des effets significatifs sur la consommation des ménages, aussi bien en volume qu'en valeur, ainsi que dans la composition des paniers.

Les consommateurs, comme régulièrement en temps de crise économique, vont recentrer et optimiser leurs achats afin de préserver un niveau équivalent d'utilité avant crise. Ainsi, la composition du panier va tendre vers une concentration des achats sur une poignée de produits de grandes marques, considérés comme essentiel, et répartir le reste des achats sur des produits considérés comme substituables, notamment dans des gammes de produits premiers prix et sous MDD. Ces derniers retrouvent d'ailleurs une part de marché quasiment similaire à celle d'avant crise (32,5 %), et devraient constituer le principal moteur de croissance de chiffre d'affaires des enseignes. Signalons également que le levier de la promotion a été rapidement actionné et retrouve un poids historiquement élevé dans le chiffre d'affaires des enseignes, à hauteur de 21,6 % sur le cumul des quatre premiers mois de l'année 2022 (source : Nielsen).

Ce recentrage vers le bas du niveau de prix du panier contribue donc à limiter le renchérissement du ticket de caisse des acheteurs (+1,8 %), auquel s'ajoute une baisse importante des achats en volume (-2,4 % sur le cumul 2022 vs 2021). Le chiffre d'affaires de l'univers des PGC-FLS apparaît ainsi en nette diminution à -0,6 % sur la période étudiée, consécutivement à l'adaptation des achats des ménages provoquée à la fois par des effets de revenu et des effets de substitution perceptibles dans les rayons.

Un effet de revenu d'une part, du fait de l'inflation qui touche certains postes prioritaires comme l'énergie, et qui contraint les ménages à procéder à des arbitrages préjudiciables pour l'alimentaire qui fait traditionnellement office de variable d'ajustement. Un effet de substitution d'autre part avec l'inflation plus ou moins marquée selon les types de produits alimentaires, et qui pousse les ménages à consommer des produits similaires sous des gammes moins onéreuses ou à les remplacer par d'autres produits avec la même utilité (par exemple, changer de la viande de bœuf contre de la viande de volaille ou des œufs). Rajoutons à cela que les consommateurs ont une sensibilité plus ou moins importantes par rapport à la variation des prix par types de produits, aussi dénommée l'élasticité prix-demande, conduisant à réduire le volume du panier. D'après les données Nielsen, il apparaît ainsi que l'inflation aurait davantage d'impact sur la consommation de produits animaux ou transformés, contrairement aux produits de base tels que la farine ou les pâtes (graphique).

Impact moyen d'une hausse de 1% du prix régulier sur les volumes (Total HMSM France)



Source : Benchmark EDA NielsenIQ / Période : Q1 2022

Stratégiquement, c'est donc un délicat équilibre économique qu'il faudra rechercher pour les coopératives agricoles. Les mutations des comportements d'achat des ménages amorcées ces dernières années vont être temporairement bouleversées, et les leviers de valeur contraints. L'équation à résoudre sera probablement de chercher un équilibre économique avec une transmission renforcée des hausses de prix sur des produits avec une plus faible élasticité prix-demande, et un maintien des efforts d'investissements sur les attentes des consommateurs (origine France, localité, santé...).

¹ <https://www.allianz-trade.fr/actualites/inflation-alimentaire-2022.html>

En bref

- ❖ Prédiction de la production de céréales en Ukraine pour 2022/2023 : **-30 %**
- ❖ Prédiction des exportations de céréales ukrainiennes pour 2022/2023 : **-50 %**
- ❖ Part de marché de la Russie sur les exportations mondiales de céréales en 2022/2023 : **20 %**
- ❖ Balance commerciale agroalimentaire russe en 2021 : **+ 3 milliards de dollars**
- ❖ Inflation alimentaire en France au mois de mai 2022 : **+ 4,2 %**
- ❖ Estimation de l'inflation alimentaire sur l'année 2022 : **+ 8,2 %**
- ❖ Estimation du surcoût du budget alimentaire par consommateur en 2022 : **+ 223 euros**

Indice FAO du prix des denrées alimentaires

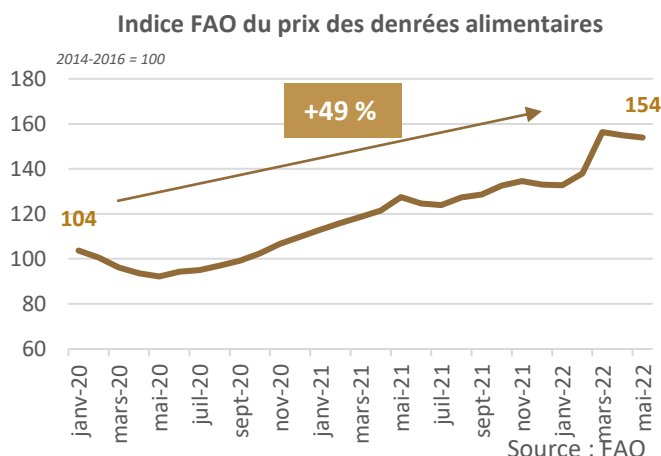


Tableau de bord des marchés

Sources	Matières premières	mars-21	juin-21	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	Variation à 1 an	Variation à 1 mois	Unité
FranceAgriMer	Blé tendre	220,79	209,03	270,85	378,85	386,51	402,49	388,88	86,04%	-3,38%	En €/T
FranceAgriMer	Blé dur	278,13	273,75	-	436,75	430	488,5	518,13	89,27%	6,06%	En €/T
FranceAgriMer	Maïs	220,92	265,4	261,28	361,98	347,21	365,06	328	23,59%	-10,15%	En €/T
FranceAgriMer	Orge (fourragère)	203,67	197,44	258,79	370,72	374,03	377,38	-	-	-	En €/T
Agritel	Colza	395,75	431,05	622	757	843	864	742,23	72,19%	-14,09%	En €/T
FranceAgriMer	Lait*	343,61	358,9	397,9	418,6	428	-	-	19,79%	2,25%	En €/1000 litres
FranceAgriMer	Gros bovins PMP	3,68	3,77	4,5	4,74	4,9	5,09	5,14	36,43%	1,06%	En €/kg
FranceAgriMer	Porc (moyenne classes E et S)	1,47	1,70	1,41	1,61	1,84	1,86	1,86	9,83%	0,20%	En €/kg
FranceAgriMer	PMP Ovins de boucherie	7,3	7,11	7,47	7,6	8,04	8,02	7,96	11,86%	-0,79%	En €/kg
ITAVI	Indice coût MP poulet standard	116,68	120,45	132	145,79	158,37	169,97	-	-	-	Base 100 = 2014
RTE	Prix électricité spot	21,3	62,11	198	321,8	224,37	202,63	-	-	-	En €/MWh
EEX French Futures	Prix futur du gaz naturel	40	51	68	82	108,053	74,021	-	-	-	En €/MWh
Les Echos	Aluminium	2202,5	2518,5	3354,5	3506	3065	2862	2435,5	-3,30%	-14,90%	En \$/T
Boursorama	Acier	1338	1810	1056	1541	1400	1190	1142	-36,91%	-4,03%	En \$/T
Elipso / PIE	Matières plastiques***	2782,2	3177,9	3280,1	3438,9	3756	3671,6	-	15,54%	-2%	Base 1000 = janvier 2010

*Prix réel, chiffre du mois

**Valeur de comparaison : avril 2022

***Valeur de comparaison : mai 2022

Si vous souhaitez recevoir les prochaines éditions du Brief Eco, nous vous remercions de vous inscrire en cliquant sur le lien ci-après : <https://app.evalandgo.com/form/284246/s/?id=JTk5byU5OXAIOUllQkT%3D&a=JTk2cSU5NWoiOUElQUY%3D>

Contact

Quentin MATHIEU
Responsable Économie Direction Compétitivité et Transition écologique
07 57 08 97 69
qmathieu@lacoopagri.coop